

Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes

Conseil d'administration

Séance du mardi 10 décembre 2013

Délibération n° CA-2013-40

AUTORISATION D'OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE
--

Le conseil d'administration de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes,

Vu le décret n°2008-645 du 30 juin 2008 portant création de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes, notamment son article 10,

Sur proposition du directeur général,

- décide d'autoriser le Directeur Général à solliciter une ligne de trésorerie, en tant que besoin, dans la limite des crédits inscrits ;

- décide d'autoriser le Directeur Général à signer tout document nécessaire à la mise en place d'une ligne de trésorerie après avis du Contrôleur Général Economique et Financier.

Le Président du conseil d'administration

Jean-François MACAIRE

Transmis pour approbation
à Madame la Préfète de Région
Poitiers, le 20 DEC. 2013
La Préfète,

Elisabeth BORNE

Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes

Conseil d'administration

Séance du mardi 10 décembre 2013

Ouverture ligne de trésorerie

Rapport explicatif

Lors du conseil du 01/12/2009, vous avez approuvé l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour l'exercice 2010 à hauteur de 10 M€.

L'EPF de Poitou Charentes est susceptible de rencontrer des difficultés de trésorerie pendant l'année budgétaire qui débute au 1/1 de l'année N pour se terminer au 31/12/ de la même année.

De fait, le Directeur Général peut être amené à négocier une ligne de trésorerie dans la limite des crédits inscrits au titre de l'année concernée.

Afin de permettre au Directeur Général de l'EPF de Poitou Charentes de solliciter une ligne de trésorerie à hauteur des crédits inscrits, il est proposé au présent Conseil d'Administration d'approuver une délibération de portée générale applicable à l'exercice budgétaire concerné